

École   
de la Châtelaine et  
de la Place-de-l'Éveil

**Place-de-l'Éveil**

**2019-2020**


**RÈGLES DE VIE  
À  
L'ÉCOLE**



# INFORMATIONS POUR LE BON FONCTIONNEMENT À L'ÉCOLE DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL – 2019-2020

## HORAIRE DE L'ÉCOLE

<b>PRÉSCOLAIRE</b>	a.m.	7 h 45 à 11 h 24
	p.m.	12 h 47 à 14 h
<b>PRIMAIRE</b>	a.m.	7 h 55 à 11 h 24
	p.m.	12 h 57 h à 15 h 26
<b>RÉCRÉATIONS</b>	a.m.	10 h 01 à 10 h 21
	p.m.	14 h 03 à 14 h 23



Tous les élèves doivent respecter l'horaire régulier de l'école.

Les élèves voyageant à pied ne sont pas admis avant 7 h 45 le matin et 12 h 47 le midi. L'école ne se tient pas responsable des élèves qui arrivent avant ces heures car il n'y a pas de surveillance. Nous vous demandons votre collaboration pour ne pas circuler sur la cour de l'école.

## ABSENCES

**Prévues :** Aviser l'enseignant et l'éducatrice du service de garde à l'avance, par un billet en nous mentionnant la raison de son absence.

**Non prévues :** Aviser le secrétariat de l'école et le service de garde, par téléphone.

**En tout temps, vous pouvez utiliser la boîte vocale :**

**École :** 418 821-8056 **Service de garde :** 418 821-8098

En cas d'absence prolongée pour cause de maladie, l'enseignant de votre enfant établira les travaux à reprendre.

En cas d'absence pour cause de voyage, l'enseignant établira les travaux à reprendre au retour de l'élève. Les travaux ne peuvent être remis à l'avance.

## DONNEES NOMINATIVES

Veillez nous aviser de tout changement d'adresse, de numéro de téléphone résidentiel, de travail et de cellulaire et d'adresse courriel.



## RETARDS

L'élève qui arrive fréquemment en retard à l'école ne peut pas profiter au maximum de son temps d'apprentissage. Tout retard pénalise l'enfant et son groupe classe.

Lors d'un retard, **l'élève doit se présenter, accompagné de son parent, au secrétariat** pour informer de son arrivée.

L'élève qui attend la personne qui vient le chercher, se verra diriger vers le service de garde, après les heures de surveillance. Des frais seront exigés pour cette période de garde.

## RENCONTRE AVEC LES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE

Si vous désirez rencontrer un membre du personnel enseignant, un professionnel ou la direction, veuillez téléphoner au secrétariat de l'école pour prendre un rendez-vous ou laisser un message dans l'agenda de votre enfant. Prendre un rendez-vous, vous assure d'un temps de qualité avec le personnel. S'il y a une urgence, vous pouvez vous présenter au secrétariat de l'école.

## FERMETURE DE L'ÉCOLE EN CAS D'URGENCE

Afin d'obtenir des informations lorsque la direction de la Commission scolaire ferme ses établissements :

### *Avant le début des classes :*

- ✓ Voir le site web de la Commission Scolaire des Premières-Seigneuries au [www.csdps.qc.ca](http://www.csdps.qc.ca)
- ✓ Écouter les postes radiophoniques de la région.

LE SERVICE DE GARDE DEMEURE OUVERT.



### *Après le début des classes :*

- ✓ Votre enfant sera dirigé selon les instructions que vous nous aurez données, en complétant le document « Fermeture en cas de force majeure ».
- ✓ Tous les enfants qui fréquentent le service de garde et qui y sont inscrits cette journée-là y seront dirigés.

## **MALADIE CONTAGIEUSE, PÉDICULOSE (POUX) ET AUTRES MALADIES**

Afin de prévenir toute contagion, si votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse (ex : streptocoque, varicelle, 5<sup>e</sup> maladie) ou parasitaire (ex : pédiculose, gale), la santé publique demande aux parents de l'élève d'informer l'école rapidement. Si, à l'arrivée ou au cours de la journée nous constatons qu'un enfant est malade, nous le retournerons à la maison. Au préalable, nous communiquerons avec vous ou une personne que vous aurez identifiée afin de venir chercher votre enfant. Vous devez garder votre enfant à la maison jusqu'à guérison complète.

## **CAS D'URGENCE (BLESSURES, ACCIDENTS)**

Les blessures mineures sont soignées à l'école. Pour une blessure majeure ou si nous avons un doute sur sa gravité, nous communiquerons avec vous ou une personne déjà identifiée pour venir chercher l'enfant.

Dans l'impossibilité de vous joindre et que la blessure nécessite la venue de l'ambulance ou d'un taxi, nous en ferons la demande. Dans une telle situation, il est très important que nous puissions vous joindre ou joindre une personne responsable de l'enfant en votre absence, d'où l'importance de nous faire connaître un numéro de téléphone d'urgence sur la fiche santé.

En cours d'année, veuillez nous aviser de tout changement inscrit sur la fiche d'urgence santé.

## **ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS PRESCRITS OU EN VENTE LIBRE**



Vous devez vous en tenir aux règles de fonctionnement prévues à cet effet. Vous devez compléter le formulaire « *Autorisation de distribuer un médicament* » accompagnée d'une prescription originale.

Aucun médicament ne doit se retrouver en possession d'un élève. Si un élève est trouvé en possession d'un médicament, il lui sera automatiquement confisqué.

## **CIRCULATION DANS L'ÉCOLE**

Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux visiteurs et aux parents de se présenter au secrétariat dès leur arrivée à l'école. Il est interdit de circuler dans l'école sans autorisation.

## COLLATION SANTÉ



Les seules collations permises à l'école sont : **les fruits frais, les légumes frais et le fromage**. Il est facilitant pour vos enfants que les fruits et les légumes soient prêts à être mangés.

Étant préoccupés par bien-être et de la santé des jeunes, nous tenons à vous aviser que nous nous conformons aux recommandations de la santé publique concernant les allergies sévères.

Tous les aliments contenant des noix, amandes ou arachides sont interdits parce que des élèves et des membres du personnel présentent des allergies sévères.

## VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES



Les élèves doivent s'abstenir de porter des vêtements symbolisant l'usage de la drogue ou faisant la promotion de la violence ou de valeurs non conformes avec celles de l'école. Ils doivent aussi s'habiller de façon décente, appropriée au contexte scolaire et se chausser de façon sécuritaire. Il est interdit de porter des camisoles à bretelles de style spaghetti, des jupes ou bermudas trop courts, des gilets bedaines, des pantalons à taille très basse. Des interventions seront faites si des tenues sont inacceptables.

**De novembre à avril**, chaque élève doit avoir des chaussures pour circuler dans l'école, différentes de celles portées à l'extérieur.

Tout objet personnel de la maison est interdit à l'école, incluant **les cellulaires ou appareils électroniques**, sauf s'il y a une **permission spéciale** écrite par l'enseignant ou l'éducatrice. Même à ces occasions, l'école se dégage de toute responsabilité face au bris et au vol.

Le costume d'éducation physique se compose d'un pantalon court, d'un chandail à manches courtes, d'une paire de bas et d'une paire d'espadrilles qui ne marquent pas le plancher. Les espadrilles doivent être lacées jusqu'en haut pour un bon maintien de la cheville.

## BRIS & PERTE DU MATÉRIEL



Lorsqu'un élève brise ou perd le matériel que l'école met à sa disposition, nous serons dans l'obligation d'exiger un remboursement.

## DEVOIRS ET TRAVAUX

Les devoirs et les leçons permettent aux élèves de consolider les apprentissages vus au cours de la semaine. C'est pourquoi, il est essentiel que les parents apportent un support à la réalisation des devoirs et leçons.

## **DÎNER À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE**

Certains enfants quittent l'école à 11 h 24 pour se rendre dîner à l'extérieur de l'école plutôt que de retourner à la maison ou se rendre au service de garde.

**Nous tenons à vous informer que nous n'assurons aucune surveillance et que nous ne sommes pas responsables des enfants qui se rendent dîner à l'extérieur de l'école.**

Quand un adulte accompagnera un ou des élèves, ce sera dans le cadre d'une activité ou d'une sortie éducative et évidemment, vous serez informés par l'enseignant de votre enfant avant la tenue de cette activité.



## **SÉCURITÉ ET CIRCULATION AUTOMOBILE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**

**Il est interdit d'entrer ou de reculer dans l'entrée du stationnement de l'école accessible par l'avenue Royale lors des entrées et sorties des élèves, soit pendant les périodes suivantes :**

- Entre 7 h 40 et 7 h 55 h
- Entre 11 h 24 et 11 h 34
- Entre 12 h 40 et 12 h 57
- Entre 15 h 26 et 15 h 34

Ceci, afin de faciliter le travail des transporteurs scolaires et d'assurer la sécurité de vos enfants.

**Cette entrée est l'accès privilégié pour les autobus qui se rendent dans la cour.**

Si vous devez conduire votre enfant à l'école pour le début des classes le matin ou l'après-midi ou si vous venez le chercher en fin d'avant-midi ou d'après-midi, assurez-vous de le laisser du côté de l'entrée de la rue Caron (côté est). Votre enfant pourra ainsi se diriger vers la cour d'école pour y prendre son rang.

**Nous comptons sur votre collaboration, la sécurité de vos enfants en dépend !**





# **Règles de vie – Classe** **2019-2020**

## **Règles de vie – École** **2019-2020**

- 1. Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.**
- 2. Je respecte l'environnement et le matériel.**
- 3. Je joue et j'agis de façon sécuritaire en tout temps.**

# ÉCOLE DE LA CHÂTELAINE ET DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL (PLACE-DE-L'ÉVEIL)

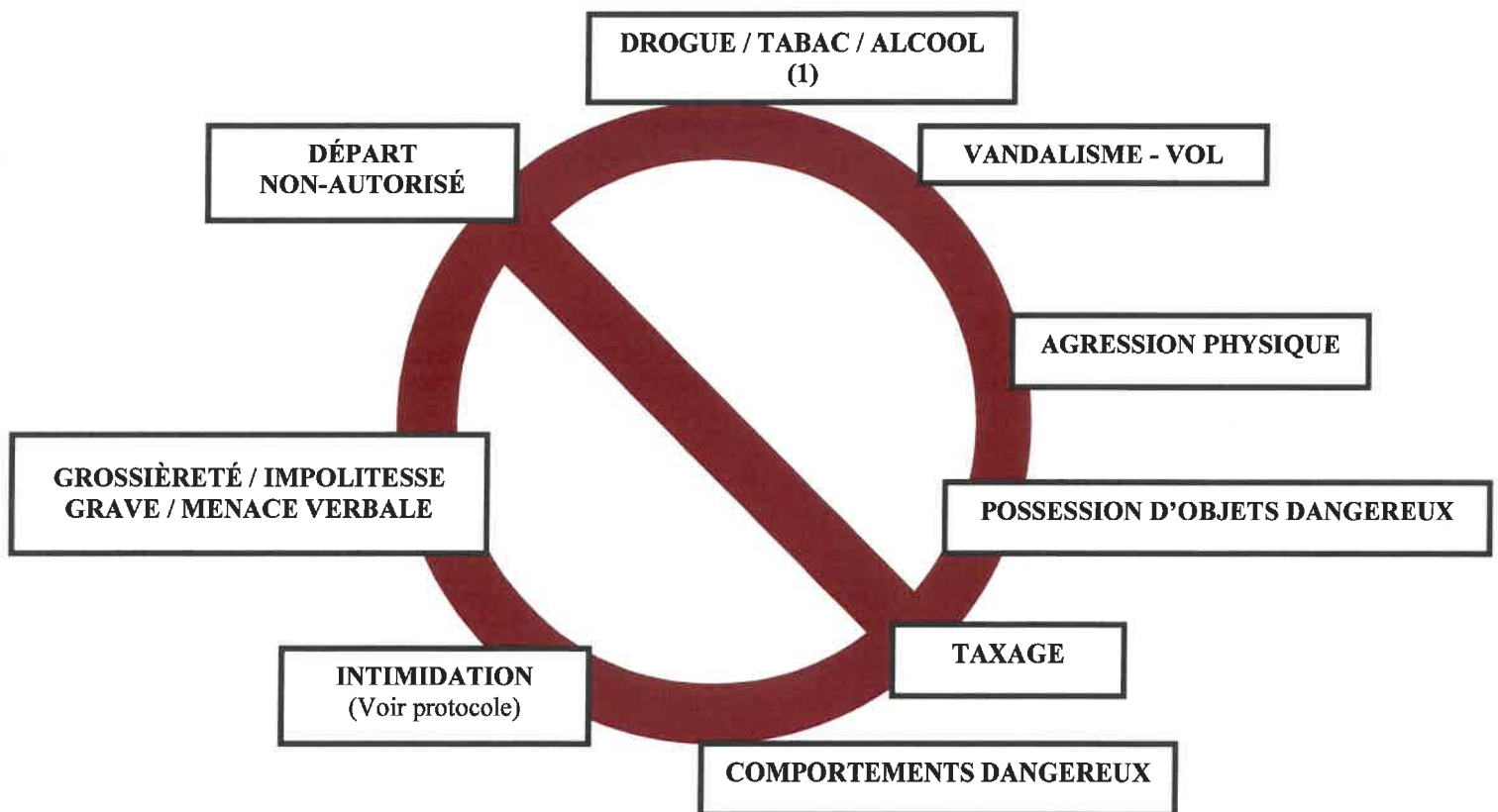
## PROTOCOLE DE RÉPARATIONS EN REGARD DES MANQUEMENTS AUX RÈGLES DE VIE

ÉCOLE		CONSÉQUENCES ET RELATIONS D'AIDE						
RÈGLES	RAISONS	AVERTISSEMENTS	MANQUEMENT 1	MANQUEMENT 2	MANQUEMENT 3	MANQUEMENT 4	MANQUEMENT 5	
<b>1</b>	<p>Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.</p>	<p>Pour assurer l'harmonie et pour que chaque personne se sente bien et respectée.</p>	<p>À la 1<sup>re</sup> étape, l'enfant aura un avertissement avant le 1<sup>er</sup> manquement.</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion maison/école <input type="checkbox"/> Réparation</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion maison/école <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Référence T.E.S. <input type="checkbox"/> Feuille d'engagement</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion maison/école <input type="checkbox"/> Retenue/réparation en collaboration T.E.S. et titulaire <input type="checkbox"/> Appel aux parents par le titulaire ou T.E.S.</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire/TES</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion et réparation avec T.E.S. <input type="checkbox"/> Rencontre avec élève, parents, intervenants et direction</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par la direction</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Mesures particulières</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par la direction</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>
<b>2</b>	<p>Pour que l'environnement et le matériel demeurent propres et en bon état.</p>	<p></p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion à la maison <input type="checkbox"/> Réparation</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion à la maison <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Référence T.E.S. <input type="checkbox"/> Feuille d'engagement</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion à la maison <input type="checkbox"/> Réparation/ réparation en collaboration T.E.S. et titulaire <input type="checkbox"/> Appel aux parents par le titulaire</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire/TES</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion et réparation avec T.E.S. <input type="checkbox"/> Appel aux parents par la direction</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par la direction</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Mesures particulières</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par la direction</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	
<b>3</b>	<p>Je joue et j'agis de façon sécuritaire en tout temps.</p>	<p>1 avertissement</p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion à la maison <input type="checkbox"/> Réparation</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion à la maison <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Référence T.E.S. <input type="checkbox"/> Feuille d'engagement</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion à la maison <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Atelier T.E.S.</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le titulaire/TES</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Réflexion et réparation avec T.E.S. <input type="checkbox"/> Appel aux parents par le T.E.S.</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par le T.E.S.</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	<p><input type="checkbox"/> Mesures particulières</p> <p style="text-align: center;"><b>Géré par la direction</b></p> <p>Date : Intervenant :</p>	

## MANQUEMENTS MAJEURS - TOLÉRANCE ZÉRO

### TOLÉRANCE ZÉRO

Voici les comportements pour lesquels il n'y a aucune tolérance et pour lesquels une intervention immédiate \* doit être faite à l'école afin que tous se sentent bien et que la sécurité de chacun soit assurée.



Lorsqu'il y a un manquement majeur, l'élève reçoit une fiche **rouge** entraînant la perte de l'activité récompense et l'application de mesures particulières s'impose.

\* **Le tout est décidé en concertation entre la direction et les intervenants de l'école.**

(1) L'école est tenue de respecter la loi sur le tabac dans les écoles primaires et secondaires.

# MANQUEMENTS MAJEURS/TOLÉRANCE ZÉRO

• Un manquement entraîne automatiquement la perte de l'activité récompense •

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Degré : \_\_\_\_\_

<p>1<sup>er</sup> manquement</p> <p>Date : _____</p> <p>Interdit(s) non respecté(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Agression physique</li><li><input type="checkbox"/> Grossièreté, impolitesse grave, menace verbale</li><li><input type="checkbox"/> Comportement dangereux</li><li><input type="checkbox"/> Départ non-autorisé</li><li><input type="checkbox"/> Possession d'objets dangereux</li><li><input type="checkbox"/> Tabac, alcool, drogue</li><li><input type="checkbox"/> Vandalisme, vol</li><li><input type="checkbox"/> Taxage, intimidation (voir protocole)</li></ul>	<p>Commentaires :</p> <p>*Mesure particulière : _____</p> <p>Signature de l'adulte : _____</p> <p>Signature du parent : _____</p> <p>Signature de la direction : _____</p>
<p>2<sup>e</sup> manquement</p> <p>Date : _____</p> <p>Interdit(s) non respecté(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Agression physique</li><li><input type="checkbox"/> Grossièreté, impolitesse grave, menace verbale</li><li><input type="checkbox"/> Comportement dangereux</li><li><input type="checkbox"/> Départ non-autorisé</li><li><input type="checkbox"/> Possession d'objets dangereux</li><li><input type="checkbox"/> Tabac, alcool, drogue</li><li><input type="checkbox"/> Vandalisme, vol</li></ul> <p>Taxage, intimidation (voir protocole)</p>	<p>Commentaires :</p> <p>*Suspension : <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> externe</p> <p>Signature de l'adulte : _____</p> <p>Signature du parent : _____</p> <p>Signature de la direction : _____</p>
<p>2<sup>e</sup> manquement</p> <p>Date : _____</p> <p>Interdit(s) non respecté(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Agression physique</li><li><input type="checkbox"/> Grossièreté, impolitesse grave, menace verbale</li><li><input type="checkbox"/> Comportement dangereux</li><li><input type="checkbox"/> Départ non-autorisé</li><li><input type="checkbox"/> Possession d'objets dangereux</li><li><input type="checkbox"/> Tabac, alcool, drogue</li><li><input type="checkbox"/> Vandalisme, vol</li></ul> <p>Taxage, intimidation (voir protocole)</p>	<p>Commentaires :</p> <p>* Suspension : <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> externe</p> <p>Signature de l'adulte : _____</p> <p>Signature du parent : _____</p> <p>Signature de la direction : _____</p>

\*La direction et le personnel de l'école se donnent le droit d'appliquer une conséquence autre que celle indiquée.

\*Après le 3<sup>e</sup> manquement, l'équipe école sera dans l'obligation de faire une rencontre de concertation.



# **Engagement aux règles de vie et aux procédures 2019-2020**

## **De l'élève :**

Avec mes parents, j'ai lu les règles de vie et procédures de mon école. Pour mon bien-être et celui des autres élèves, je m'engage à respecter ces règles de vie et procédures durant toute l'année. En cas de manquement, je me conformerai aux conséquences.

---

Signature de l'élève

---

Date

## **Du parent :**

J'ai pris connaissance des règles de vie et des procédures de l'école. J'offre ma collaboration pour faire respecter ces règles de vie durant toute l'année.

---

Signature d'un parent

---

Date

